

CA du JEUDI 01/05/2019 chez Nadette à 18h30

Étaient présents : Michèle Sourgens, Nadette Manciet, Dany Daubon, Michel Bonnet, Sabine et Jean Claude Collet, Mylène et François Maramotti, Pascale Lassère, Marie-lise et Philippe Castets.

A l'ordre du jour :

BILANS

- Retour sur l'AG 2019 :

Fréquentation : Nbe de présents (7 CA + 5 adhérents) Nbe d'adhérents excusés : 15 avec procuration + 4 sans procuration ; Nbe de parrains excusés : 4 ; Nbe d'élus excusés : 2

Un long échange sur le sens de l'AG, la place de nos adhérents, le taux de participation, le mode d'animation, la période choisie, ..

Des propositions : distribution des comptes rendus en début de séances, date AG à avancer en début d'année, vote électronique, forme de l'AG réduite à son strict minimum

Débat : citoyenneté et engagement

Les compte rendus de l'AG2019, ainsi que le PP sur l'exercice 2018 seront adressés à Jacques pour publication sur le site (François)

- Le film :

Projection du film "Éloge des mils - L'héritage africain" d'Idriss Diabaté à Morcenx

Bilan très positif (37 entrées) un débat suivi et attentif. Le partenariat inter associatif (ici AMAP des sources) se révèle toujours très enrichissant

Frais engagés : 284 € (déplacements des 2 intervenants + 50€ de prestation pour Idriss Diabaté)

Recettes : 150€

- Théâtre à Sabres :

Pièce : « Tremblement » jouée par le théâtre de la clairière Samedi 6 avril (17h) Événement organisé par Terre Active au profit d'Amnesty International 40

Bilan : 328€ de recettes (41 entrées à 8€)

Attribution: 100€ au théâtre de la clairière (Frais sacem), 200€ à AmnestyInternational40.

Tous nos remerciements aux amis talentueux du théâtre de la Clairière !

- Festirues à Morcenx le 28/04:

Bonne réussite, bonne fréquentation, stand remarqué pour son côté coloré

Réalisés : 685€ de ventes au bénéfice de CAIFA et 30€ de livres d'occasion.

- Traitement comptable et fiscal des frais engagés par les bénévoles :

« Les bénévoles peuvent être amenés à engager des frais sur leurs propres deniers pour le compte de l'association (exemples : transports et déplacements, achat de matériel, de timbres-poste, etc.). Le bénévole ayant supporté une dépense pour le compte de l'association peut légitimement demander à celle-ci le remboursement de ses frais. Mais, il peut également préférer en faire un don à l'association et bénéficier ainsi de la réduction d'impôt sur le revenu. » (impôts,gouv)

La déclaration de renoncement au remboursement des frais transformés en don à l'association, doit être individuelle et annuelle pour bénéficier d'un reçu fiscal (cf pj)

- Linky :

Une vingtaine de personnes étaient présentes à Dax, à la rencontre du 27/03 organisée par le collectif landais.

Objet de la réunion :L'équipe de pilotage d'ACC40 sollicite les associations adhérentes au collectif pour connaître leur degré d'implication et de soutien au combat « stop linky », pour solliciter des renforts aux tâches administratives et pour relayer localement les actions sur leur village ou leur Communauté de Communes.

Le constat : soutien timide des associations adhérentes au collectif, des participants impliqués, certes, mais plus pour leur problème particulier, quelques relais locaux. L'équipe de pilotage reste mobilisée mais dubitative. A suivre...

La démarche juridique portée au jugement de Tarbes, qui devait se tenir le 4 avril, a été reportée au mois de Juin. Pour la 2ème fois, ENEDIS et ses conseillers sont absents. Cette posture est récurrente, Enedis se contentant de répondre aux attendus du tribunal par courrier, et se montrant menaçante à l'encontre des plaignants. Les collectifs constatent une nouvelle fois, la passivité et la connivence de la justice envers l'État et Enedis..

PROJETS

- Linky

Stéphane Lhomme nous sollicite pour l'envoi d'un message électronique à adresser aux députés, que nous vous **transférons** à la même date que ce compte rendu sur votre boîte mail. Merci de nous faire connaître votre participation aux actions linky

- Spectacle de marionnettes :

Le conseil d'administration de Terre Active exprime avec regret la décision de ne pas pouvoir organiser le spectacle de marionnettes prévu en mai du fait du manque de trésorerie de notre association après le virement exceptionnel effectué à l'école des Amis du Monde de Ouagadougou.

- Retour d'Afrique :

La présentation de notre dernier séjour au Burkina Faso sous forme de diaporama, sera organisée en Octobre à l'occasion de la soirée parrainage.

- Intervention du Collectif des Droits Humains le 11 Mai à Mont de Marsan :

Samedi 11 Mai - 11 h / Rassemblement Place Saint Roch Mont de Marsan

Pour la défense des migrants / En faveur de leur accueil en Europe

Contre les politiques migratoires de l'UE peu respectueuses des droits humains.

- Texte des tracts à distribuer sur le marché (Marie-lise)

- Exposition de photos (noir et blanc) sur la place (Auriez-vous été de ceux qui voulaient leur fermer nos portes ?) panneaux réalisés par les assos organisatrices

- Séjour d'été d'Hamado et Julie

* du 15 au 23 Juillet dans les landes

* Stage bronze avec Hamado à l'atelier bleu de Rion - durée 3 jours – dates : du 19 au 21 juillet

* Autres projets en vue, une journée d'animation/démonstration à Arjuzanx, le 18/07

* dépôt vente de magnets à la boutique de Marquèze (Sabres) à réaliser plus tard, Hamado étant déjà engagé sur d'autres projets

***'École de Lesperon**

Intervention de TA sur le thème de l'Afrique en Juin
contact à prendre avec l'école (Philippe)

- Ecole des Amis du Monde

Après le virement exceptionnel effectué à l'école des Amis du Monde de Ouagadougou. (5500€) et l'appel à dons exceptionnels, nous envisageons de prendre des contacts pour monter un financement de projet :

- avec la MAIF -Ulule- ? (Dany)
- avec Oxfam, CCFD, Caritas ?
- plate forme leetchi ? (Marie-lise)

Prochain CA Lundi 27 Mai à Escource

à la Grange de Jurman chez Françoise et Serge Khakhoulia